

Grand-Figeac : Conseil Communautaire du 17 décembre 2024

Le Conseil Communautaire du 17 décembre 2024, à Capdenac-Gare, a abordé divers sujets importants, notamment les finances, l'administration générale, les affaires sociales, la culture, l'économie, l'aménagement, la voirie et l'assainissement.

- **Enfance, jeunesse et affaires sociales** : Le Conseil a ventilé l'enveloppe du Projet Educatif Local, complété les subventions pour les ALSH, et attribué des fonds au titre du Programme National Nutrition Santé. **Grâce à l'effet levier de l'aide apportée par la Communauté de Communes, ce sont désormais 63 Communes qui concourent, aux côtés des communes d'accueil et de la Communauté de Communes, au financement des accueils de loisirs sans hébergement au profit direct des familles et des enfants du territoire.**
- **Culture et patrimoine** : Neuf projets de restauration du patrimoine vernaculaire ont été approuvés pour un montant total de 20 312 €, incluant des fonds de concours pour diverses communes.
- **Économie et développement local** : Le Conseil a validé **plusieurs projets économiques**, y compris l'extension de la ZA Coupille à Livernon, le projet NatureLab à Cambes, une aide à l'immobilier d'entreprise pour la SARL MECOJIT ainsi que la vente d'un terrain à la société WHYLOT sur la zone de Quercypôle à Cambes. Ces opérations témoignent de la **vitalité économique du territoire et de l'efficacité de la politique d'aménagement du Grand-Figeac ; ambitieuse et durable.**
- **Aménagement, urbanisme et Habitat** : Le Conseil a adopté le règlement intérieur du TIL et a validé l'optimisation du Transport à la Demande ainsi que la mise en œuvre du **Pacte Territorial France Rénov'**. Engagé depuis près de 20 ans dans la politique de rénovation de l'habitat, avec un des premiers programmes d'intérêt général du département et une opération programmée de l'amélioration de l'habitat multisite ; **le GRAND-FIGEAC poursuit sa stratégie et la renforce en devenant l'opérateur unique sur le territoire** : de l'orientation à l'accompagnement des projets en passant par la mobilisation des différents financements possibles (ceux de l'Etat comme ceux des Collectivités), le Grand-Figeac proposera dès janvier 2025 avec son partenaire SOLIHA **un véritable guichet unique de l'Habitat**, validé par l'Etat. Du fait de son caractère bi-départemental entre le Lot et l'Aveyron, seul le Grand-Figeac était en mesure de porter ce guichet sur son territoire.
- **Voirie et déchets ménagers** : Le rapport sur le Prix et la Qualité du Service pour 2023 a été présenté, et un accord-cadre pour la fourniture d'équipements de pré-collecte a été approuvé.
- **Forêt : élargissement de l'aide aux propriétaires forestiers** : l'évolution du dispositif d'aides forestières du GRAND - FIGEAC aux propriétaires forestiers privés a été adopté. Il s'agit d'une initiative visant à soutenir les propriétaires forestiers privés dans la gestion et l'entretien de leurs forêts. Le dispositif d'aides a été mis à jour pour mieux répondre aux besoins actuels des propriétaires et pour encourager une gestion durable des ressources forestières.